

MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES

OPTION : VOITURES PARTICULIERES (VP)

LE TITULAIRE DU BTS MV EST CAPABLE DE :

- Réaliser les opérations techniques de maintenance après-vente automobile ;
- S'adapter aux nouvelles technologies automobiles ;
- Organiser, gérer, adapter un atelier après-vente automobile (contraintes humaines, environnementales, commerciales, financières et techniques) ;
- Analyser, concevoir, mettre en œuvre et optimiser des processus de diagnostic et de maintenance ;
- Conduire des formations techniques au sein du réseau.

Recrutement : Capacité d'accueil de 24 élèves (option Voitures Particulières)

Le recrutement s'effectue au National après :

- Un Baccalauréat Professionnel.
- Un Baccalauréat Technologique.
- Un Baccalauréat Général.

Organisation de la formation

- La formation comporte 31 heures d'enseignement par élève et par semaine :
20 heures d'enseignement professionnel
11 heures d'enseignement général
- Examen : Contrôle en Cours de Formation (CCF) pour certaines épreuves.
- Formation en milieu professionnel d'une durée de :
 - 2 semaines réservées aux étudiants non titulaires d'un bac pro MV pour découvrir l'entreprise et s'immerger dans une équipe d'intervention.
 - 10 semaines réparties sur les 2 années pour acquérir les compétences professionnelles.

Le diplôme de fin d'études ne pourra être validé qu'à l'issue de cette formation en entreprise.

* possibilité en 2^{ème} année de réaliser une partie des périodes en milieu professionnel dans une entreprise allemande

Compétences développées :

- Analyser un diagnostic complexe
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation
- Organiser la maintenance
- Assurer la relation client
- Mobiliser diverses compétences : techniques dans différents aspects de la maintenance ; en organisation et en gestion ; en informatique à des fins de communication et d'exploitation des logiciels spécialisés ; en communication interne (travail d'équipe) et externe (relation avec la clientèle, plateforme d'assistance technique) ; commerciales.
- Veiller au respect de la réglementation aussi bien technique qu'environnementale et à la qualité du service après-vente. Le métier s'exerce dans les services après-vente des réseaux des constructeurs ou équipementiers ; les services après-vente des entreprises indépendantes ou des réseaux d'indépendants ; les services de maintenance des flottes de véhicules (VP, VTR) ; les plates formes d'assistance constructeur ou équipementiers.

L'option véhicules particuliers forme des réparateurs-vendeurs de voitures particulières voitures particulières y compris les utilitaires dérivés des voitures particulières, les combispaces, les camionnettes, les fourgons, les pick-up et les tout-terrain destinés principalement à transporter des marchandises et/ou des personnes.

Débouchés professionnels

Exemples de métiers

- Contrôleur/euse technique automobile
- Responsable du service après-vente
- Technicien/ne automobile

Poursuite d'études :

- Commercial en automobile
- CPGE Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle
- Licence pro maintenance des systèmes pluri-techniques spécialité organisation et management des services automobiles
- Licence pro métiers de l'industrie : Organisation Maintenance Après-vente
- Licence pro production industrielle spécialité conception de produits automobiles
- Licence pro production industrielle spécialité méthodes de conception et de production industrielles
- Manager commercial de la distribution automobile